CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25321** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2002

Raison sociale : ATELIERS CHRISTOPHE BENARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/04/2024

Capital : 119 925

55 RUE DES BOURRELIERS
ZAC DU BOIS DE L'ARC
76760 YERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2002 B 546

Siret : 443 157 615 00024

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3323510

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 333091/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 333091/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 35 95 62 67 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ADEMAL (910 294 354) / BENARD EDOUARD PRÉSIDENT

Site Internet : www.atelierschristophebenard.com

E-mail : contact@atelierschristophebenard.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 160 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	20	07/10/2025
4343	Parquets traditionnels et parquetage (Technicité supérieure)		08/10/2024
4393	Restauration des menuiseries des monuments historiques		16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 17:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.